

Les animaux maltraités dans l'attente de la justice

SCANDALE Alors qu'un éleveur de chevaux accusé de maltraitance a été arrêté en Thurgovie, une fondation dénonce les souffrances des cochons vaudois

Les scandales de maltraitance animale continuent de défrayer la chronique des deux côtés de la Sarine.

Jeudi, la Fondation Mart (Mouvement pour les animaux et le respect de la terre) a affirmé avoir des preuves irréfutables du lieu et de la date où ont été prises des nouvelles images de cochons maltraités dans une porcherie vaudoise. A la suite des accusations de tromperie par

l'exploitant de la porcherie concernant la date et le lieu du tournage, la fondation attend sereinement d'être assignée, indique-t-elle dans un communiqué. Si procès il y a, cela permettra de lever les doutes sur la réalité des conditions d'élevage dans de trop nombreuses exploitations.

Au niveau politique, le mouvement attend que Philippe Leuba, chef du Département de l'économie, ministre de tutelle du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), «se positionne face aux horribles conditions que l'éleveur réserve à ses animaux». Dès lors que Coop et Migros retirent

leur confiance aux produits carnés provenant des élevages porcins de cette entreprise, il apparaît important que le chef de l'Économie fasse connaître les suites qu'il entend donner à ces maltraitements animaux, note la fondation.

Chevaux en sécurité

L'affaire de la porcherie vaudoise a refait surface au lendemain de l'arrestation d'un éleveur de chevaux à Hefenhofen (TG), accusé de maltraitance animale. Alors que quelque 250 bêtes ont été saisies chez lui et mises en sécurité mercredi, on apprenait jeudi qu'une septantaine de leurs congénères

avait eu un peu plus de chance. Déjà transférés au début de l'été sur sept alpages et dans une ferme grisons, 19 bovins et 53 chevaux ont pu s'y refaire une santé, comme l'ont confirmé les services du vétérinaire cantonal grison.

Mercredi, l'Association contre les fabriques d'animaux (VgT) a déposé une plainte pénale contre le vétérinaire cantonal thurgovien. Elle lui reproche d'être personnellement responsable de la souffrance des animaux car, en annonçant ses visites de contrôle à la ferme, il aurait laissé à l'éleveur le temps nécessaire pour se débarrasser des cadavres de chevaux. ■ ATS/LT